



Essais LEAP et Silvercrest L'amateurisme ça suffit !!! La CFDT demande des négociations à la Direction

La Direction Locale a demandé aux Organisations Syndicales de se prononcer, lors d'un Comité d'Entreprise extraordinaire le mercredi 2 avril, sur une demande de dérogation au travail du dimanche dans le cadre des essais des moteur LEAP et Silvercrest à venir à Villaroche afin de faire face à d'éventuels aléas rencontrés en essais.

Pour la CFDT, il est impensable de donner un chèque en blanc à la Direction Locale tant qu'une négociation globale sur les conditions offertes aux salariés, concernés par ces sollicitations d'essais en mission, ou non, ne sera pas ouverte. Une demande écrite a déjà été faite par la CFDT lors de la réunion des Délégués du Personnel du mois de MARS.

En effet, depuis la fin 2013 la campagne d'essais moteurs LEAP a débuté au Etats-Unis et des salariés de Villaroche sont amenés à se rendre aux USA. Les conditions de ces missions sont plus que floues et ne sont pas obligatoirement les mêmes, que vous dépendiez de la Production ou de la Direction Technique.

De plus, plusieurs dysfonctionnements nous ont été remontés, en voici quelques uns parmi tant d'autres :

- VISA de tourisme pour travailler aux Etats-Unis ce qui est illégal. Un salarié a été interpellé puis retenu 8 heures par la police de l'air et des frontières Américaine avant de se voir refoulé vers la France, assujetti à une interdiction d'entrée sur le territoire Américain pour 5 ans !!!
- Des journées de travail dépassant allègrement et régulièrement les 12 heures, et ceci sans parler de celles approchant voir dépassant les 20 heures quant la loi Française stipule 10 heures et 13h pour les forfaits jours, avec, de plus, des temps repos inférieurs aux 11 heures obligatoires,
- Un hôtel à plus de 100 kilomètres du centre d'essais, avec avance des frais par le salarié soit environ 1000\$ pour la semaine !!!
- Le temps passé dans l'avion non pris en compte, tout comme le décalage horaire qui, contrairement aux missions en Russie, génère une fatigue importante,
- Un délai de prévenance inexistant,
- Et la liste est encore longue...

Quant au volet compensation, il est réduit à sa plus simple expression : **RIEN !!! Pas de reconnaissance professionnelle, pas de prime, pas de prise en compte des heures supplémentaires pour les cadres, ni de la réalité des horaires pour les ETAM et les ouvriers...**

A ce niveau ce n'est même plus de l'amateurisme, c'est une volonté de ne pas récompenser des salariés **professionnels** qui ne comptent ni leur temps ni leur peine pour que les dates du programme LEAP, oh combien important pour Snecma et Safran, soient respectées.

Alors, quand la Direction Locale demande de reproduire la même chose pour le suivi des essais à Villaroche, la CFDT dit STOP à ces pratiques défiant la législation du travail !

Nous demandons l'ouverture rapide de négociations pour à la fois, régler les problèmes liés aux déplacements, aux conditions de travail et aux rémunérations aux USA et demain à Istres, en Belgique, en Russie ou ailleurs et éviter de reproduire de tels dysfonctionnements à Villaroche au risque d'une démotivation du personnel et,

par voie de conséquence, des difficultés à tenir les délais très, pour ne pas dire trop, serrés des programmes LEAP et Silvercrest et ceci quelque soit les catégories professionnelles.

Déclaration CFDT sur la demande de dérogation au travail du dimanche sur l'établissement de Villaroche

Snecma est engagé sur des programmes moteurs majeurs pour son avenir, le LEAP et le Silvercrest. La CFDT Snecma Villaroche est consciente des aléas qui peuvent **être** rencontrés lors des campagnes d'essais moteurs.

Par principe, la CFDT est contre le travail du dimanche, d'autant plus quand celui-ci est imputable à une organisation du travail liée à des choix financiers n'intégrant pas la dimension humaine ou la prise en compte suffisante d'un taux d'aléas propre à tous nouveaux programmes.

Face à cette situation, la CFDT s'inscrit dans une démarche constructive intégrant les dimensions sociale et humaine du travail et propose à la Direction Locale d'ouvrir des négociations en vue de trouver un accord permettant de tenir compte des efforts des salarié(e)s qui seraient amené(e)s à travailler le dimanche, de façon ponctuelle et exceptionnelle avec, entre autres thèmes :

- La compensation en temps majoré,
- La compensation financière majorée pour **TOUTES** les catégories,
- Le respect des horaires hebdomadaires de 48 heures et des temps de repos entre deux prises de poste,
- Le remboursement des indemnités kilométriques, la fourniture de plateaux repas,
- La mise en place d'un point régulier avec le CE sur l'avancée des campagnes d'essais, des programmes et de la certification,
- ...

En effet, la récente expérience vécue par les salarié(e)s de Villaroche amené(e)s à suivre des essais aux Etats-Unis, n'incline pas la CFDT à s'engager, en l'état, sur une acceptation du travail du dimanche.

La situation des salarié(e)s en déplacement aux Etats-Unis doit faire aussi l'objet de négociations locales pour remédier aux nombreux dysfonctionnements rencontrés, d'autant que les campagnes d'essais LEAP aux USA vont s'intensifier et nécessiteront, probablement, plus de présence de salarié(e)s Snecma dans les mois à venir.

Cette situation amène la CFDT à se poser des questions sur le suivi, dans les mois prochains, des essais moteurs par des salarié(e)s de Villaroche, à Istres, en Belgique ou en Russie.

La CFDT propose aussi que la Coordination des CHS-CT soit informée du projet de la Direction Locale.

En attendant un signe positif de la Direction Locale, la CFDT Villaroche s'abstient sur la demande de la Direction de Snecma Villaroche de dérogation au travail du dimanche mais est prête à faire évoluer cette position dès lors qu'un accord sur les compensations accordées aux salarié(e)s sera trouvé.

A Villaroche le 2 avril 2014